

## COMPTE-RENDU \_ SÉANCE DU 8 JUILLET 2025 \_ 18H30

Excusées : Nathalie Prulho pouvoir Jean-Philippe Roy, Natacha Ardouin pouvoir Isabelle Terminet, Alain Lapeyre pouvoir à Patrick Ravaudet, Emmanuelle Mercier, Philippe Charpentron, Maxime Dauvel.

### Emprunt

L'achat de la maison de M. Carton a été financé avec la ligne de trésorerie. Nous aurons besoin de cette ligne pour régler les travaux de voirie prévus en septembre. Il est donc décidé de contracter un prêt relais sur 36 mois, dans l'optique de vendre la maison Cloché fin 2026, le bail du locataire actuel se terminant le 30 novembre 2026.

Le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole et la Banque Postale ont été sollicités. L'offre du Crédit Mutuel est la plus intéressante. Les intérêts sont de 627€ au trimestre et les remboursements anticipés sont possibles sans frais. Le conseil municipal donne son accord.

Il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante, pour constater la recette :

024	produit	des	cessions	immobilières	.....	-78 000,00
1641	emprunt .....					+78 000,00

### Création de poste à l'école

Une personne a été embauchée en CDD de 3 mois à un poste d'adjoint technique avec missions d'ATSEM + garderie du soir. La personne donne entière satisfaction, il est donc décidé de la recruter à compter de la rentrée de septembre 2025, à hauteur de 23h hebdomadaires annualisées.

### Convention aménagement plateaux surélevés Saint Martin

Il est nécessaire de signer une convention avec le Département pour l'aménagement et l'entretien des plateaux surélevés à Saint Martin. Ces aménagements ont été correctement réalisés et les riverains sont satisfaits.

### Avis ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) SAS de la Bourgade

